

Fiche de prêt de matériel pédagogique

Bénéficiaire (Nom, prénom, fonction, structure)		
Coordonnées (tel & mail)		
Motif de l'emprunt		
Période d'emprunt	Date de retrait : -----	Date de retour : -----
Créneau choisi	Horaire : -----	Horaire : -----
<p>Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) Parc des Erables - Bâtiment 4 - 66 route de Sartrouville - 78230 Le Pecq Mardi, mercredi et jeudi 9h - 11h et 14h - 17h prevention@casgbs.fr</p>		

Matériel emprunté	Quantité
Gobelet réutilisable Agglo	

Le matériel ci-dessus décrit reste la propriété de la CASGBS. Le bénéficiaire s'engage, à assurer le retour du matériel prêté dans les délais et en bon état de fonctionnement et d'emballage. En cas de dégradation ou de non-restitution du matériel, le bénéficiaire s'engage à le remplacer (ou équivalent) dans un délai de 2 mois.

Le lavage soigneux et le séchage complet des gobelets est à la charge de l'emprunteur.

Pour vous assurer le retour des quantités empruntées, il est conseillé de mettre en place une consigne lors de votre évènement.

Signature du bénéficiaire	-----	Date & visa CASGBS	
Commentaires			